



**COMITE DE LA SOMME  
DE TENNIS DE TABLE**

**Procès-verbal**

**De la réunion du Comité Directeur  
Du 13 Octobre 2017**

*Procès-verbal de la réunion des membres du Comité De La Somme de Tennis de Table tenue le 13 octobre 2017, de 19h30 à 23h50, à la Maison des Sports, sous la présidence de Romain REVAUX.*

Présents : BRARD Philippe, DUBOIS Jean-Claude, DUPONT Sébastien, GACQUER Daniel, GACQUER Jérôme, HUCLEUX Aline, LEBORGNE Christophe, LEIGNIER Aurélien, OBRY Jean-François, PIGOT Didier, POUYEZ Eric, QUENU Stéphane, RECOUPE Régis, REVAUX Romain, TATE Yves, VAUCHERET Xavier, WIDEHEM Pierre

Excusé : GUERIN Christian

**1. Approbation du PV de la réunion précédente**

Yves demande que l'on indique dans le PV l'autorisation des féminines jusqu'en D2, élargi à la D1 mais en gardant la limite de 2 féminines maximum.

Après cette modification, le PV de la réunion du 2 Septembre dernier est adopté à l'unanimité.

**2. Communication du président**

Romain passe en revue les différentes informations et sollicitations depuis l'AG de septembre.

- Il a reçu une invitation du club de Doullens à son AG, déclinée mais il prévoit de rencontrer le club lors d'un entraînement.
- Romain a rédigé une lettre de recommandation pour un stage en entreprise chez Cornilleau pour Jean Mahaut, en mettant l'accent sur son implication en tant que cadre technique de son comité.
- Le club de Canchy a connu quelques difficultés pour réaliser une mutation exceptionnelle (courrier envoyé au CD, sans justificatifs). Les informations, envoyées par la ligue en temps utile, sont ensuite plus difficiles à obtenir (mais disponibles sur les sites fédéraux et ligue). Stéphane QUENU indique que l'accumulation des différents règlements, inscriptions et formulaires sont difficiles à gérer quand on est nouveau dirigeant ou simplement quand on ne pratique pas souvent ! Une aide du comité serait sûrement la bienvenue (Il sollicitait Daniel quand il avait un problème). Daniel indique qu'il renseigne souvent les clubs.
- Romain s'est rendu à la 1ere journée du corps arbitral à Loon, dont un bilan a été diffusé sur le site de la ligue (rubrique CRA) : un déplacement coûteux vu la localisation, une faible représentativité de la Somme (apparemment 3 personnes prévues, mais seul Dany Bourré était présent). Pas d'information importante à cette réunion, Claude Libier a fait un premier bilan de cette première saison Hauts-de-France. A noter l'obligation d'arbitres régionaux pour les clubs de N2 cette saison (et sûrement de N3 la saison prochaine).
- Romain a participé à son premier conseil de Ligue du 11 Septembre, où de nombreuses tensions ont persisté suite à notre AG. Toutefois, il y a aussi des pistes pour travailler ensemble au développement de notre sport. Il s'agissait principalement sur cette réunion d'une chambre à entériner les décisions déjà prises, en préparation de l'assemblée générale. Une part importante des objectifs de la ligue concerne l'accès au haut niveau (appelé détection par les techniciens). Toutefois, c'est l'occasion

d'exprimer des différences de point de vue. Un bilan des décisions prises est disponible sur le site de la ligue à l'adresse suivante (en date du 12 septembre) :

<https://liguehdfth.fr/category/la-ligue/administratif/>

- Une autre réunion, celle des présidents de comité, a eu lieu ce lundi 9/10, où il était question du positionnement des comités concernant la détection et les formations arbitrales (cf points suivants)
- Une invitation officielle à l'AG ligue à Isbergues a été envoyée par le président de ligue. Romain s'y rendra et a de la place dans la voiture. L'occasion de rappeler les possibilités de pouvoir, procuration... pour participer au vote.
- Romain a débuté quelques visites de clubs : Dreuil, ASTT, Léo. Il est prévu de visiter Moreuil, Plessier, St Fuscien, Albert et Doullens. L'idée est de faire le point sur ce qui existe et d'anticiper sur les demandes possibles. Exemple : école de ping à Dreuil très fréquentée et ouverture d'un deuxième créneau spécial juniors. Que propose-t-on à ce public débutant ? Xavier donne une information concernant les féminines à Montdidier, où une action est envisagée, et où le comité pourrait être représenté.
- Concernant le dossier des Minicom's, Romain a tenu au courant le comité sur l'évolution des demandes. Le comité de l'Oise, comme les autres comités, ne peut fournir de poussins. Nous restons en attente de réponse de la part du Nord, Dominique COISNE nous donnant la possibilité de fournir un poussin mais à notre charge. Le Comité valide l'abandon de cette compétition et proposera une aide sur une autre compétition, ou une aide financière sur des structures pôles pour les années à venir.
- Romain évoque les problèmes liés à des inscriptions tardives (hors délai) concernant le Critérium Fédéral, ainsi que les féminines inscrites en Départementale. La ligue (en la personne de Michel CNOCKAERT) s'oppose vivement à cela, Jean DOUILLY confirmant son opposition lors de la réunion des présidents.
- Une formation Arbitre de Club est prévue à Mers en novembre. Les documents ont été envoyés, Romain ayant validé pour cette seule formation les modalités. Pour les formations à venir, le Comité doit se positionner sur sa participation.
- Romain fait un rapide constat sur les dossiers de subvention, en rapport avec les différentes réunions de début d'année et la rencontre DDCS : la détection est non subventionnée alors que c'est une demande de plus en plus importante. Il faudra donc en tenir compte dans nos choix.
- Une info CROS Sport et santé du Nord-Pas de Calais a circulé pour la remise de trophées, ce qui suggère que les demandes du Conseil départemental et du CROS Picardie vont bientôt arriver, qui demandera bientôt des idées de sportifs et bénévoles à récompenser.

### **3. Mise en place des différentes commissions**

Suite à l'élection de nouveaux membres, une répartition des tâches au sein du comité s'impose

Romain rappelle les postes clés du comité :

- Secrétaire général : Daniel GACQUER
- Trésorier général : Régis RECOUPE
- Vice-président délégué, en charge des relations avec la fédé : Yves TATE

Un autre poste de vice-président est proposé par Romain, afin de le seconder dans les visites et actions dans les clubs et le représenter dans les différentes compétitions : Jean-Claude DUBOIS se propose, validé par le comité.

La création d'une Instance Départementale de Discipline avait été évoquée lors de la dernière réunion. Après s'être renseigné, il semble qu'il n'y ait aucune indication au niveau des règlements fédéraux. De même, il n'existe pas ce type d'instance dans les autres départements, et ce n'est pas prévu dans nos statuts. Philippe précise que cela pourrait être du ressort d'une commission « statuts et règlements », qui pourrait servir de premier organe de médiation avant la saisie de l'IRD.

Concernant la création d'une Commission « Statuts et Règlements », il faut absolument reprendre les termes des participations féminines au championnat par équipes qui doivent, selon les préconisations de la fédération, être votés en AG (pour augmenter le nombre de filles dans le championnat, il faut l'inscrire dans

les statuts ou règlements intérieurs). Concernant le Critérium Fédéral, un règlement doit être rapidement rédigé. Rien dans les statuts fédéraux n'interdit la participation des féminines à l'échelon départemental plutôt que régional.

Le comité décide de retirer la situation de double participation au champ féminin et masculin. Concernant les jeunes, il faudra veiller que la limite de 24h entre deux matchs est respectée.

Il faudra aussi modifier les statuts pour les féminines et le médecin, réserver des postes et donc passer à 20 élus après validation en AG. Cela suggère donc de reprendre entièrement les statuts et proposer une version corrigée pendant l'année en cours.

Le Comité procède à la composition des commissions en fonction des desiderata de chacun, la désignation des **présidents de commission** et celle des responsables d'épreuve. Le président est membre de toutes les commissions.

COMMISSION SPORTIVE :

**Daniel GACQUER**, Jérôme Gacquer, Didier Pigot, Sébastien Dupont

COMMISSION FINANCIERE :

**Régis RECOUPE**, Stéphane Quenu

COMMISSION DIVERSITE DES PUBLICS (Sport Adapté, Handisport) :

**Jean Claude DUBOIS**, Xavier Vaucheret

COMMISSION CORPORATIFS :

**Aline HUCLEUX**

COMMISSION DEVELOPPEMENT/COMMUNICATION :

**Jean François OBRY**, Jean-Claude Dubois, Philippe Brard, Sébastien Dupont

COMMISSION TECHNIQUE (JEUNES/DETECTION) :

**Aline HUCLEUX**, Sébastien Dupont, Pierre Widehem

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE :

**Daniel GACQUER**, Aline Hucleux

COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS :

**Philippe BRARD**, Didier Pigot, Jean-François Obry

COMMISSION RECOMPENSES ET MERITE :

**Yves TATE**, Christophe Leborgne, Aline Hucleux, Xavier Vaucheret

COMMISSION SUBVENTIONS/ PARTENAIRES INSTITUTIONNELS/PPD :

**Romain REVAUX**, Jean-Claude Dubois

COMMISSION FEMININES :

**Yves TATE**, Aline Hucleux

RESPONSABLES D'EPREUVE :

Championnat et Critérium Fédéral : Daniel GACQUER

Coupe de la Somme : Romain REVAUX / Jean Claude DUBOIS

Criterium PB - MC : Sébastien DUPONT (+ Aline HUCLEUX)

Top détection : Aline HUCLEUX (+ Sébastien DUPONT)

Criterium féminin : Yves TATE

Challenge PBM : Sébastien DUPONT (+ Aline HUCLEUX)

Championnat de la Somme (finale par catégorie d'âge) : formule à modifier par une commission

Finales par classement : Daniel GACQUER  
Coupe Nationale Vétérans : Jean François OBRY  
Critérium Vétérans : Jean François OBRY

#### **4. Commission sportive/Secrétariat**

Daniel nous fait le point sur le début des compétitions par équipe : quelques défections en adultes et jeunes, notamment des équipes de l'ASTT en adulte et jeune. Certains clubs risquaient de mettre leurs équipes de D1 forfait (Plessier, Proyard), ce qui a été évité. Toutefois, ce n'est pas un signe encourageant. A voir aussi les premiers résultats en R4 des clubs samariens : ils ne sont pas favorables (forfait de Rosières notamment). Comme l'indiquait Jean-François lors de la dernière réunion, il faudra demander lors de la préparation du championnat par équipes régional de mixer davantage, car les clubs de la Somme jouent entre eux u avec l'Oise, ce qui risque d'occasionner davantage de descentes (pour 4 montées seulement).

Daniel nous fait aussi le point sur les Individuels et dénombre 9 inscriptions tardives. Ce fut l'objet d'un débat houleux avec la ligue, y compris pour participation des filles en critérium fédéral départemental. A noter que le règlement officiel du Critérium Fédéral prévoit la liste des qualifiés du 1<sup>er</sup> tour sur les points classement. Cette solution est celle utilisée en départementale, il faudra l'inscrire dans les règlements.

Stéphane prend la parole concernant les CF : il faisait parti des retardataires, et reste persuadé ne pas avoir reçu le mail (vérification dans les mails de son ordi). Toutefois, il souhaite insister sur un point :

si oublié dans les inscriptions, les premiers mots qui viennent sont sanctions, règles... C'est pour lui à l'opposé du plaisir de jouer. Il insiste aussi sur la difficulté des nouveaux dirigeants à s'insérer dans ces tracasseries administratives. Il demande donc discernement et bon sens.

Le comité propose de faire un deuxième envoi sur ces informations importantes : doubler les envois avec la ligue permettrait d'éviter les erreurs d'adresse. L'envoi papier est écarté.

Yves évoque les cas d'Athies, Péronne, Méaulte, Rumigny qui sont des clubs sans fédés, sans règles, et où les coûts sont faibles. C'est aussi une explication à la volonté de ces clubs de ne pas s'affilier.

Stéphane regrette qu'il n'y ait aucune structure pour aider les nouveaux dirigeants. Jean-François indique que ce dispositif existait lors de la Ligue de Picardie (Claude Thuillier se mettait à la disposition des clubs).

Le comité conclut que c'est un travail pour la commission statut et règlement. Jean-François propose de se déplacer dans les clubs au besoin.

#### **5. Commission financière**

Régis nous fait le point sur l'achat du véhicule, qui correspond à un achat de 6500 € pour le compte de la trésorerie de l'année en cours. Il présente le bilan analytique, avec dépenses et recettes par action.

Le comité constate que seul le Critérium vétérans est largement excédentaire car le repas attire du monde, ça peut être une solution sur des compétitions adultes si elles ont lieu le samedi (donc repas le soir), comme par exemple la Coupe de la Somme.

Concernant le bilan des contrats d'objectif 2016, il reste à toucher le solde du contrat d'objectifs 2016 par le Conseil Départemental. Y. LEGROS attendait les bilans d'actions ainsi que le bilan financier. Romain a rédigé le bilan d'action et ajouté les détails du bilan financier, pour lesquels Régis a proposé un bilan analytique.

Concernant le bilan de la réunion du 5 octobre 2017 à la DDCS, Jean-Claude précise que la réunion fut très utile concernant les têtes de réseau : proposition du sport adapté.

Le dispositif « Tête de réseau » correspond à des actions de plusieurs clubs : Doullens, Léo, Mers, Flixecourt et Albert (voire peut être Abbeville), mais qui ne pourront pas faire de demande personnelle. Il faudra donc vérifier si cela n'occasionne pas de perte sur nos actions.

Jean-Claude propose donc de faire un bilan sur les besoins, les budgets des clubs sur ces actions et vérifier ainsi s'ils sont gagnants ou pas. Il propose aussi de relayer les actions que Léo a déjà faites et partager leurs retours d'expérience. (Diffusion des actions de Léo sur ce sujet via le site)

Xavier indique qu'il faut voir aussi avec le label « Ensemble, soyons sport en Picardie » qui permettait d'avoir un financement. A noter qu'une formation de bénévoles est prévue par la Fédé sport adapté, à relayer.

La réunion était aussi l'occasion de discuter des priorités du CNDS, en relation forte avec le projet fédéral, les besoins de formations, les labels... La qualité du dossier a aussi été évoqué : il conviendra en 2018 de se concentrer sur une action ciblant un seul gros objectif : le développement de la pratique sportive (licenciation...).

## **6. Commission technique (Jeunes et Détection)**

Romain a présenté le bilan de la réunion des Présidents de Comité du 9 octobre 2017.

Plusieurs pistes ont été évoquées lors de la réunion, sur lesquelles le comité se positionne :

- des séances individuelles pour détection : impossible en l'état actuel de l'emploi du temps d'Aline mais possibilité de proposer un tournoi détection à l'intérieur du stage de début d'année.
- Stages détection : ces stages ciblés détection peuvent être possibles sur les vacances, à la suite des stages actuels.
- Participation du cadre aux stages ligue : Refus catégorique de participer aux stages ligue en intégralité, payé par le comité, mais pourquoi pas envisager une journée en auditeur. En effet, il semble intéressant pour le comité de pouvoir suivre sur une journée le comportement, le travail technique, les projets ... Bref le suivi des jeunes samariens du pôle, afin qu'Aline puisse avoir une idée précise du niveau d'exigence des stages ligue et discute avec les techniciens. Cette mission d'observateur et d'accompagnement (comme l'an dernier sur le stage de Toussaint) est soumise à la contrainte de pouvoir libérer Aline et de l'intégrer dans son emploi du temps.

A noter que cette position est suivie par l'Oise.

Ce refus de l'Oise et la Somme semble faire bouger les lignes (désolidarisation des comités Nord et Pas De Calais). Jean a fait preuve d'insistance sur les cadeaux de la ligue au comité, à savoir la part des licences reversée aux comités, ce que Romain a vivement contesté (c'est l'éternel problème de la compréhension des comptes), ce qui a créé des tensions.

La demande des techniciens (Anne laure DUONG, très critique sur les projets de développement et de détection de notre comité) fait suite à une espèce de chantage sur l'implication des comités, nécessaire si l'on souhaite une contrepartie de la part de la ligue (pour nos jeunes espoirs).

Cela met en lumière qu'il faut, dans le cadre de la politique du CD, définir des priorités tant sur le rôle d'Aline en terme de développement, que sur le budget alloué au haut niveau, à la détection...

D'autres pistes sont de développer les cadres techniques relais (formation animateur fédéral bientôt : aucun inscrit de la Somme). Il faudrait peut-être refaire la demi-journée d'encadrement club proposée par Aline il y a deux ans.

Cela nécessite pour les clubs, aidés du comité, de trouver les bons profils. Il faut cibler des joueurs installés plutôt que des futurs étudiants. Il va aussi falloir communiquer auprès des clubs, y aller, proposer des regroupements sous forme d'animations, proposer aux écoles des actions dans les clubs, ciblées sur des temps de TAP, en se rapprochant des RPC.

Cela signifie d'adapter la compétition aux nouveaux publics (plateaux au niveau local, compétition courte, en un seul temps court, de 2H, le Samedi matin ou après midi).

Tout cela doit être l'objet d'une réflexion et, ensuite, de propositions concrètes qui doivent être faites par les commissions compétentes, validées en comité et suivies dans l'application par des élus désignés.

Romain propose aussi de hiérarchiser les compétitions afin de mieux communiquer aux clubs. Il se charge de réaliser un document dans ce sens à destination des clubs.

Pour ces pistes, il existe des possibilités avec le Service civique mais ils n'ont à priori pas la possibilité d'entraîner.

D'autres interventions auprès d'autres publics sont à envisager, par exemple la possibilité de toucher le scolaire collège et les UNSS. Romain a déjà cherché à prendre contact après une discussion avec Pascal Perrin et le président de l'USEP. Des rencontres Usep existent déjà (par exemple à Léo), peut-être pouvons

nous exploiter le réservoir que représentent les AS. Romain exploitera cette piste pour proposer quelque chose en décembre.

Le Comité évoque la possibilité de championnat jeune le samedi matin. Des problèmes de disponibilité des salles deviennent récurrents, c'est un problème qui risque de s'amplifier selon Yves, qui s'inquiète de la tournure que prennent les locations de salles avec les municipalités. De nombreux clubs doivent déjà s'arranger avec les clubs visiteurs ou les clubs proches, la mutualisation (forcée) des salles est déjà effective.

Concernant la délégation aux Minicom's, l'absence de poussins pour le moment condamne la délégation (seule possibilité du Nord : P. D'Hout propose un poussin, leur deuxième meilleur en fonction des résultats au CF, avec prise en charge intégrale par CD Somme sauf déplacement)

Rappel des frais calculés par Aline pour la délégation:

- 35€ frais d'inscription
- 640€ d'hébergement pension complète du mercredi soir au samedi midi pour 4 personnes ( 2 BG, 1 arbitre et 1 coach. 160€ par pers )
- 200€ déplacement (péage 60€ + kms )

soit 875€ à cela il faut rajouter la prestation d'arbitre, soit environ une dépense de 1000€.

Le comité refuse la prise en charge supplémentaire du poussin (160 €), selon des critères de représentativité, de compétitivité et de financement (voir point 2)

Jean-Claude nous fait le bilan de la réunion Détection Nationale concernant Luca TRASCU. Le représentant de la fédération a insisté sur la volonté de cette filière d'atteindre le top 10 européen. La demande faite au comité est une participation aux stages nationaux (à hauteur d'1/4 des frais engagés). Il s'agit d'une participation que le comité doit inclure dans son enveloppe « Détection » décidée précédemment, d'où la nécessité de fixer, avec le recul de l'expérience, une somme maximale pour cette enveloppe.

Le comité donne son accord pour la participation aux stages Fédéraux, en sachant que la journée de stage coûte environ 25€ (12 jours de stage annuel max, soit 300 € divisé par 4).

## **7. Commission Arbitrage**

Il faut aussi faire un point sur les stages comité et ligue, formations entraîneur, formation arbitre. Lors de la réunion des présidents de Comité, il a été rappelé les prérogatives des comités sur les formations AC et AR, à charge des comités après validation par le conseil de ligue d'Avril 2017. Les conditions proposées par la ligue, qui souhaite très vivement une harmonisation, sont les suivantes :

- Gratuité pour Arbitre de Club : 10 € de caution, restituée après pratique.
- 92€ d'inscription pour Arbitre régional, et prise en charge de 50 € par les comités
- Prise en charge du matériel nécessaire aux formations (photocopies pour AC, Kit et règlements pour AR)

La gratuité totale est un principe rejeté par le comité, qui souhaite la participation des clubs sur des formations dont ils sont les seuls bénéficiaires. La gratuité dévalorise la formation. Concernant les formations : 15 votes sur 17 favorables à la proposition suivante, qui est donc adoptée (calcul du coût réel réalisé a posteriori et légèrement inférieur aux tarifs avancés par la ligue).

*Arbitre de Club : coût réel payé par les clubs (10€) et remboursé à 50 % par le comité aux clubs du département, après passage des pratiques (soit 5€).*

*Arbitre régional : coût réel payé par les clubs (92€) et remboursé à 50 % par le comité aux clubs du département, après passage des pratiques (soit 46 €).*

*Passerelle AC-AR (si prise en charge par les comités, dépendant des demandes) : coût réel payé par les clubs (55€) et remboursé à 50 % par le comité aux clubs du département, après passage des pratiques (soit 27,50€).*

Le Comité évoque la problématique du manque de JA2 pour la Somme. Yves a sorti la liste des JA2 actuels : 14 JA2 sont actuellement inscrits sur les listes (à nuancer en fonction de ceux pouvant être réellement disponibles). Le nombre de JA3 est plus limité.

Concernant les formations GIRPE de la ligue, le comité estime qu'elles sont inutiles mais peuvent être faites en interne selon les besoins.

La formation SPIDD pourra être nécessaire ou non pour des élus comités. Pour le moment, Daniel et Sébastien l'utilisent.

Pour rappel, des stages de début de saison ont lieu à Cambrai les 11 et 12 novembre (AR JA1 GIRPE), la liste est consultable sur <https://liguehdfth.fr/2017/09/19/formations-arbitrales/>

## **8. Informations LIGUE/FFTT**

Concernant le bilan de la réunion du CD ligue du 11 septembre 2017, il faut noter qu'il y a pas ou peu de positionnement pour des organisations ligue. La ligue a refusé l'organisation pour Albert à cause de la place disponible par rapport au nombre de joueurs de la compétition.

C'est le même problème sur le CF mais la volonté est affichée d'être sur frontière PDC/Somme à proximité des autoroutes (la candidature de Doullens est attendue et sera sûrement acceptée)

Au niveau de l'IRD, l'appel du joueur coupable de violences a entraîné une diminution d'un an de la sanction.

## **9. Questions diverses**

Il faut définir clairement notre positionnement sur les demandes de la ligue, nos priorités financières. Le comité souhaite que l'harmonisation ne soit pas systématique car les besoins de chaque comité sont différents.

Le site internet du comité fonctionne bien, Philippe le met très régulièrement à jour, avec photos et vidéos, informations diverses nombreuses !! Il prévoit aussi de publier une quantité importante d'articles de journaux, essentiellement du Courrier Picard, mis en ligne très bientôt, et renouvelle sa demande d'envoi des documents utiles au site.

Romain termine la réunion en indiquant que cette réunion de rentrée était inévitablement longue, mais qu'il faudra par la suite que les commissions préparent en amont la réunion afin de gagner du temps dans les différents sujets traités. Il relancera les présidents de commissions sur les sujets qui les concernent.

*La réunion s'achève à 23h50.*